

N/REF : 14/01/2026 15H08 C:000502 I:16794
V/REF : 867344
V/Email reçu le Mercredi 14/01/2026 à 15H08

ESPACIL HABITAT
Siege
20 RUE GUY ROPARTZ
CS 54221
35042 RENNES CEDEX

V/REF.IMM. 1395
IMMEUBLE : PRE DES VIGNES -1395
LE PRE DES VIGNES
N° 36 A 44
35330 ST SEGLIN

Rennes, le 30 Janvier 2026

Référence Marché: Electricité-Lot5 Breti.Ouest

LOCALISATION : 42 RUE LE PRE DES VIGNES - MME ANTHEAUME 06 48 73 48 50

MOTIF : RADIATEUR ÉLECTRIQUE DE LA CUISINE HS.

Donneur d'ordre : M. G. QUINTIN

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux sur l'installation électrique.

INTERVENTION DU 27/01
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL
CONTROLE DES INSTALLATIONS
CONSTAT : SUITE A UNE COUPURE GÉNÉRALE D'ÉLECTRICITÉ DANS LE SECTEUR,
LE RADIATEUR S'EST MIS EN SÉCURITÉ
REDÉMARRAGE DU RADIATEUR
CONTROLE BON FONCTIONNEMENT
FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATERIEL

OBSERVATIONS : MG LCOMPTER Email envoyé le 27/01/26 à 14H46 M. G. QUINTIN

20/01 : MSG REP

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Mise en oeuvre d'un véhicule équipé pour Travaux Electriques et
Electromécaniques avec matériel spécifique a ce type d'intervention
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel.
Réalisation de l'intervention, conformément aux regles de l'art.
Vérification et contrôle de la bonne exécution.
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix

d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U.	HT	
1,00	Ffait Déplacement Prestation hors BPU	1	37,00		37,00
2,50	H(s) Main d'Oeuvres hors BPU	1	52,00		130,00
TOTAL H.T.					167,00
T.V.A. a 10,00%					16,70
TOTAL T.T.C.En EURO					183,70

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre reglement au 28 Février 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intéret légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.